



# Conseil d'administration

341<sup>e</sup> session, Genève, mars 2021

Section du programme, du budget et de l'administration

PFA

**Date:** 1<sup>er</sup> février 2021

**Original:** anglais

## Décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le rapport de la 67<sup>e</sup> session du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (2020)

**Résumé:** Le présent rapport fait la synthèse des principales questions examinées par le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies ainsi que des décisions de l'Assemblée générale des Nations unies concernant le rapport du Comité mixte.

**Unité auteur:** Département du développement des ressources humaines (HRD).

**Documents connexes:** Documents officiels de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies [A/C.5/75/L.10](#) et [A/75/9](#) et documents analogues. On trouvera des informations complémentaires sur la Caisse commune des pensions et ses investissements sur le site Web public de la Caisse commune: <https://www.unjspf.org/fr/>.

## ▶ Introduction

---

1. On trouvera ci-après un résumé de la 67<sup>e</sup> session du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et des décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant le rapport du Comité mixte pour 2020. Entre octobre et décembre 2020, l'Assemblée générale des Nations Unies a examiné ce rapport ainsi que les documents connexes. Le 31 décembre 2020, elle a adopté sans vote la résolution [A/RES/75/246](#) portant approbation de la plupart des recommandations du Comité mixte.

## ▶ Gestion des investissements

---

2. La valeur de réalisation des actifs de la Caisse a augmenté en 2019, passant de 60,8 milliards de dollars des États-Unis (dollars É.-U.) au 1<sup>er</sup> janvier à 72 milliards au 31 décembre, soit un taux de rendement réel (corrige de l'inflation) de 16 pour cent pour l'année calendaire 2019. En raison de la volatilité du marché financier mondial au début de 2020, cette valeur était retombée à 63,1 milliards de dollars É.-U. en mars 2020. Elle a toutefois augmenté au cours du second semestre et s'établissait à plus de 80 milliards de dollars É.-U. au 30 décembre 2020. Sur ces deux années et au-delà, la performance moyenne reste supérieure à l'objectif de rendement réel (corrige de l'inflation) de 3,5 pour cent utilisé pour prévoir la solvabilité financière à long terme de la Caisse.
3. La plupart des avoirs sont gérés en interne, et le portefeuille est diversifié par pays, monnaie, catégorie d'actifs et secteur d'activité. Tous les placements doivent satisfaire aux critères de sécurité, de liquidité, de convertibilité et de rentabilité fixés par l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Bureau de la gestion des investissements de la Caisse tient compte des questions d'environnement, de société et de gouvernance dans ses décisions. On trouvera des informations plus détaillées sur les investissements sur le site Web public du Bureau de la gestion des investissements (en anglais uniquement): <https://oim.unjspf.org>.

## ▶ Évaluation actuarielle

---

4. L'actuaire-conseil externe procède tous les deux ans à une évaluation actuarielle de la Caisse, dont le but est de déterminer si les avoirs actuels et les avoirs futurs estimés de la Caisse seront suffisants pour financer les engagements prévus compte tenu du taux de cotisation en vigueur. Au 31 décembre 2017, la Caisse était quasiment à l'équilibre, n'enregistrant qu'un déficit négligeable de 0,05 pour cent du total des rémunérations considérées aux fins de la pension. Au 31 décembre 2019, l'évaluation actuarielle faisait apparaître un modeste excédent de 0,50 pour cent du total des rémunérations considérées aux fins de la pension. C'est la troisième fois consécutive que l'évaluation actuarielle conclut que la Caisse est proche de l'équilibre actuariel. Les fluctuations du marché au début de 2020 n'ont pas eu d'incidence sur ces résultats. La Caisse demeure entièrement capitalisée, et sa situation financière est solide.

## ▶ Questions budgétaires, financières et d'audit

---

5. Le Comité mixte a pris note de l'opinion sans réserve rendue par le Comité des commissaires aux comptes (auditeurs externes) et a approuvé les états financiers pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2019. Il a examiné les recommandations de son Comité d'audit en même temps que les rapports des auditeurs internes et externes de la Caisse.
6. L'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé des dépenses budgétaires d'un montant total de 111 212 700 dollars É.-U. pour l'année 2021, dont 7 995 100 dollars É.-U. dus par les organisations membres du système des Nations Unies au titre d'un accord distinct de partage des coûts conclu avec la Caisse. Elle a approuvé la plupart des recommandations du Comité mixte concernant l'amélioration du service aux clients, la modernisation du fonctionnement de la Caisse et le renforcement des partenariats, ainsi que l'augmentation des effectifs en vue de gérer un portefeuille de placements en expansion.

## ▶ Nomination de l'Administrateur adjoint des pensions et du Secrétaire du Comité mixte

---

7. Le Comité mixte a fait passer des entretiens aux candidats sélectionnés par son Comité de planification de la succession pour les postes d'Administrateur adjoint des pensions et de Secrétaire du Comité mixte. Il a recommandé au Secrétaire général de nommer M. David Penklis au poste d'Administrateur adjoint des pensions et M. Jan De Preter à celui de Secrétaire.

## ▶ Gouvernance

---

8. En 2019, l'Assemblée générale des Nations Unies a prié l'Administratrice des pensions de faire appel à une entité extérieure indépendante connaissant bien les questions de gouvernance des fonds de pension pour qu'elle procède à une analyse complète et objective de la structure de gouvernance de la Caisse en tenant dûment compte des meilleures pratiques des fonds de pension. Le cabinet de conseil Mosaic Governance Advisors a été choisi au terme d'un processus d'appel d'offre en 2020 et a présenté au Comité mixte un rapport préliminaire dans un délai très court. Le Comité mixte a examiné les recommandations détaillées contenues dans ce rapport et a formulé des observations à l'intention de son Groupe de travail sur la gouvernance et des consultants. Le Comité mixte, dont les membres sont des représentants des organes directeurs des organisations affiliées, de l'administration et des participants de la Caisse, a poursuivi les consultations avec son Groupe de travail sur la gouvernance après sa session. Ce dernier doit lui soumettre un rapport à une session spéciale en février 2021 afin qu'il puisse adopter des mesures concrètes et réalisables à sa 68<sup>e</sup> session, qui se tiendra en juillet 2021.
9. Compte tenu des restrictions aux voyages liées à la pandémie de COVID-19, le Comité mixte s'est réuni virtuellement. Les enseignements tirés de l'utilisation des technologies

virtuelles ainsi que les gains d'efficacité en découlant seront intégrés dans les méthodes de travail du Comité mixte pour l'avenir.

## ▶ Propositions de modification des Statuts de la Caisse

---

10. Le Comité mixte a proposé d'apporter des modifications aux articles 4, 7, 8 et 48 des Statuts et une précision au paragraphe 19 du système d'ajustement des pensions de la Caisse. L'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé les propositions de modification des articles 4 et 8 des Statuts et a décidé de reporter l'examen des autres propositions à sa session suivante.

## ▶ Administration des pensions

---

11. Le Comité mixte et l'Assemblée générale des Nations Unies ont noté que la Caisse dépassait désormais l'objectif consistant à traiter 75 pour cent des demandes initiales de versements à la cessation de service dans les quinze jours ouvrables. Ils ont souligné qu'il importait que ses bureaux de Genève et de New York fournissent aux clients des services de qualité. L'Administratrice des pensions a présenté sa stratégie de modernisation des services aux clients et des processus de production de la Caisse, qui tient compte des enseignements tirés des modalités de travail à distance en place depuis mars 2020.

## ▶ Questions diverses

---

12. Le Comité mixte a examiné les rapports de ses comités consultatifs et les nominations à ces comités. Il était en outre saisi des questions suivantes: technologies de l'information et de la communication, Fonds de secours destiné aux bénéficiaires ayant des difficultés financières, incidences des fluctuations de change et système d'ajustement des pensions, propositions relatives au régime des prestations, cadre stratégique et indicateurs de performance de la Caisse, rapport du Comité permanent, arrêts du Tribunal d'appel des Nations Unies intéressant le Comité mixte et autres questions administratives.
13. Le Comité mixte et l'Assemblée générale des Nations Unies ont approuvé l'admission de l'Arrangement de Wassenaar sur le contrôle des exportations d'armes classiques et de biens et technologies à double usage comme nouvelle organisation affiliée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.
14. Le Comité permanent s'est réuni une fois pour examiner des recours individuels.